

Les troupes suisses dans le royaume de Sardaigne [fin]

Autor(en): **Gysin, N.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **59 (1914)**

Heft 11

PDF erstellt am: **06.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-339635>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les troupes suisses dans le royaume de Sardaigne.

(FIN.)

Régiment Du Pasquier.

20 novembre 1733. — Convention avec le colonel Du Pasquier pour la levée d'un régiment suisse.

1734. — Le régiment a deux bataillons de quatre compagnies. Ce régiment ne réussit jamais à se compléter. Il fut mal équipé et mal encadré avec de mauvaises troupes. Il donna de mauvais résultats en campagne.

13 juillet 1737. — Le roi ordonne la dissolution du régiment.

GUERRES	CAMPAGNES	ACTIONS PRINCIPALES
contre l'Autriche (succes- sion de Pologne).	1734-35	—

Commandant du régiment :

Jean-Jacques Du Pasquier, 24, 11, 1733.

Régiment grison de Thonatz.

6 mars 1734. — Levée d'un régiment grison de huit compagnies, formé néanmoins avec des soldats de différentes nationalités.

15 avril 1737. — Le régiment est réuni à Cuneo et dissout. Les soldats appartenant aux Etats du roi de Sardaigne sont incorporés dans le régiment des fusiliers ; les Français dans le régiment Desportes ; les Italiens dans le régiment Lombardia ; les Suisses, Grisons et Allemands dans les régiments Rhebinder et Schoulembourg, formés de soldats de nationalité allemande.

Commandant du Régiment :

Conrad Thonatz, 15, 3, 1734.

Régiment grison.

1^{er} janvier 1742. — Convention avec le colonel *Reydt* pour la formation de deux bataillons de Suisses et de Grisons.

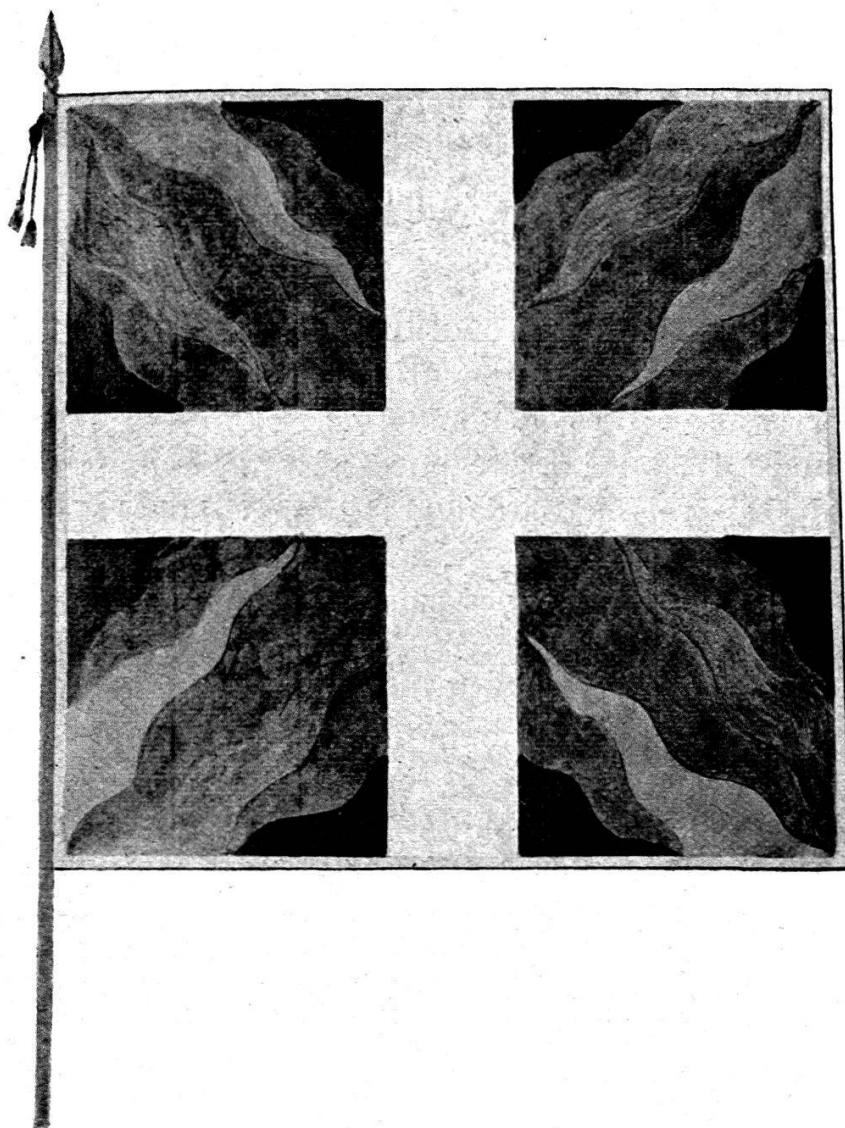
22 février 1743. — Le régiment se forme dans la citadelle de Turin ; il compte deux bataillons.

27 avril 1746. — Il prend le nom de *Salis*.

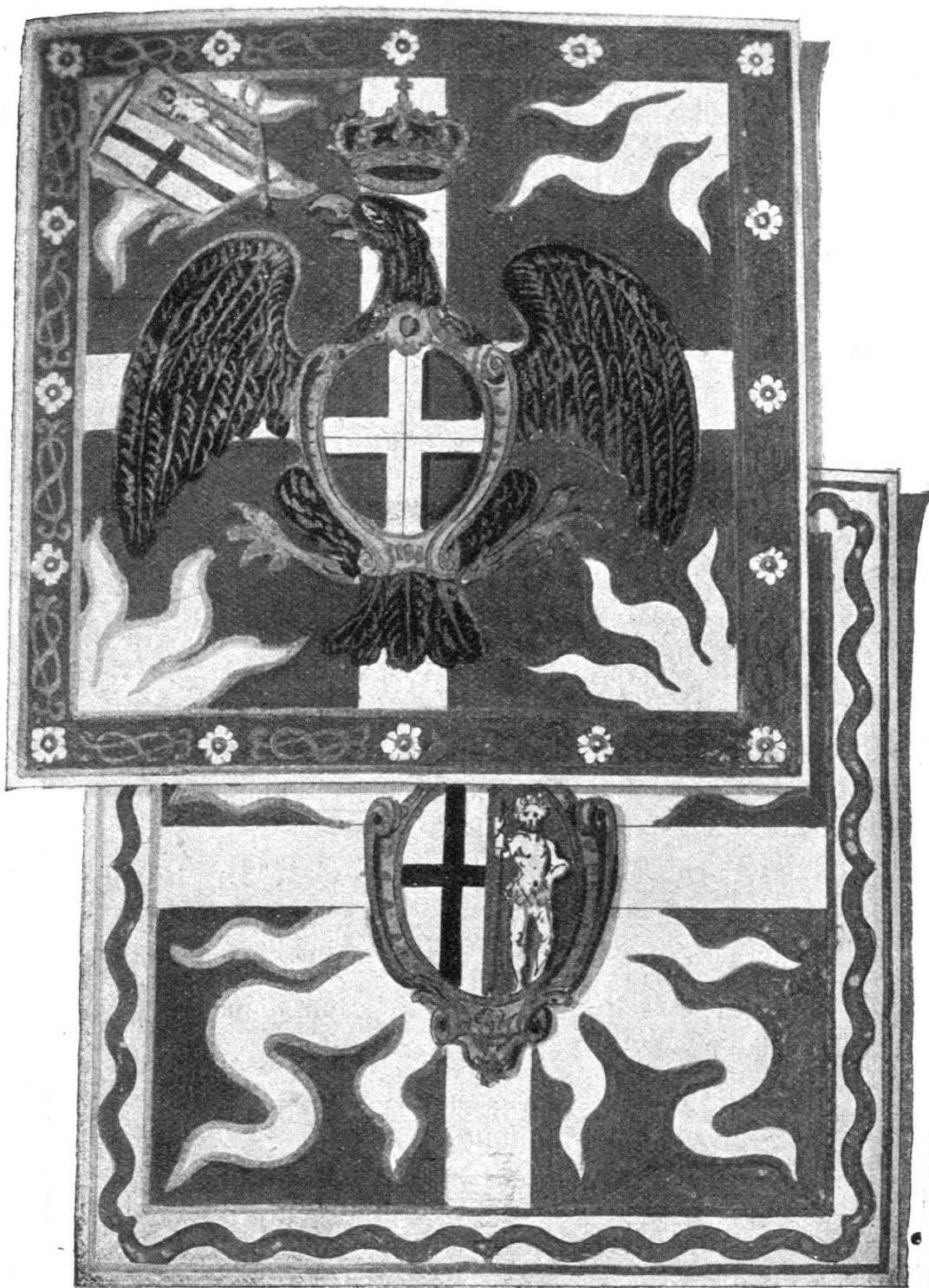
- 10 décembre 1748. — Sont licenciés : le III^e bataillon et deux compagnies des deux autres bataillons. Il ne reste en service que six compagnies. La convention est renouvelée pour six ans.
- 19 juin 1750. — Le régiment prend le nom de *Sprecher*.
- 16 septembre 1756. — La convention est renouvelée pour 6 ans.
- 4 février 1772. — Il prend le nom de *Schwartz*.
- 12 octobre 1774. — Le régiment incorpore deux compagnies du régiment Meyer, une compagnie du régiment Fatio et il prend la dénomination de *régiment grison*, formé de huit compagnies réunies en deux bataillons. On l'appelle aussi *Niederer*, du nom de son colonel.
- 24 août 1786. — Règlement pour son organisation et son service. Il est qualifié de régiment catholique.
- 1^{er} juillet 1788. — Convention pour vingt ans. Les deux compagnies venues du régiment Meyer, cessent d'appartenir au régiment grison.
- 17 décembre 1788. — Il prend le nom de *Christ*.
- 16 août 1789. — Il a l'autorisation d'enrôler des Genevois.
- 9 février 1798. — Il est dénommé *de Belly*.
- 8 décembre 1798. — Le régiment est délié du serment de fidélité au roi de Sardaigne; il passe au service de la République piémontaise et, formé d'un bataillon, fonctionne comme dépôt des troupes suisses faisant partie de l'armée française d'Italie.
- Avril 1799. — Le régiment est dissout.
- Juin 1799. — On réorganise un dépôt, puis quelques unités du régiment.
- 30 juillet 1800. — Le comité du gouvernement décrète le corps délié du service de la nation piémontaise.
- 24 mai 1814. — Le lieutenant-colonel Jean-Rodolphe Christ de Santz demande, au roi de Sardaigne, à réorganiser le régiment grison, selon les anciennes conventions.
- 24 août 1814. — Convention pour la durée de vingt ans, pour l'organisation du *régiment grison*, en deux bataillons, aux mêmes conditions administratives que les troupes piémontaises.
- 14 janvier 1815. — La convention est approuvée par le canton des Grisons.

Fin avril 1815. — A la suite d'une convention avec le canton des Grisons et le colonel Christ, le régiment est dissout.

GUERRES	CAMPAGNES	ACTIONS PRINCIPALES
contre la France et l'Espagne (succession d'Autriche).	1742-43-44-45-46-47-48.	Anthion, 8, 6, 1793.
contre la France.	1792-93-94-95-96.	Anthion 12, 6, 1793.



Drapeau du règne de Charles-Emmanuel III. Les quartiers sont traversés de flammes entremêlées, cinq dans chaque quartier, blanches, jaunes, noires et carmin. La cravate est rouge.



Drapeau du règne de Victor-Amédée III. Deux des quartiers sont bleus et deux rouges, avec flammes blanches, les lisérés en or. Au centre les armes de Savoie dans le drapeau colonel, et celle du régiment dans le drapeau du bataillon.

Commandants du régiment :

Jean Reydt, 30, 5, 1742.

Thomas de Salis, baron d'Haldenstein, 27, 4, 1746.

Jacob-Uldéric Sprecher, 19, 6, 1750.

Otto Schwartz, 4, 2, 1772.

Jean Niederer, 14, 9, 1774.

Chef. S. A. Louis-Victor, prince de Carignano, 29, 8, 1774.

Chef. Jean Niederer, 12, 12, 1783.

Chef. Nicolas Christ, comte de Santz, 17, 12, 1788,

Jean-Rodolphe Belly de Belfort, 9, 2, 1796.

Jean-Rodolphe Christ de Santz, 23, 8, 1814.

Régiment Keller.

27 février 1742. — Convention avec le Canton de Lucerne, pour la formation d'un régiment de deux bataillons de quatre compagnies. Les officiers doivent appartenir à la bourgeoisie du Canton.

11 février 1749. — A la suite d'un accord passé avec le Canton, le Roi décide de dissoudre le régiment et commence par licencier le I^{er} bataillon.

10 juillet 1749. — Le II^e bataillon qui était en Sardaigne, est licencié.

GUERRES

CAMPAGNES

ACTIONS PRINCIPALES

contre la France et l'Es-	1742-43-44-	Montalbano, 20, 4, 1744.
pagne (succession d'Au-	45-46-47-	
triche).	48.	

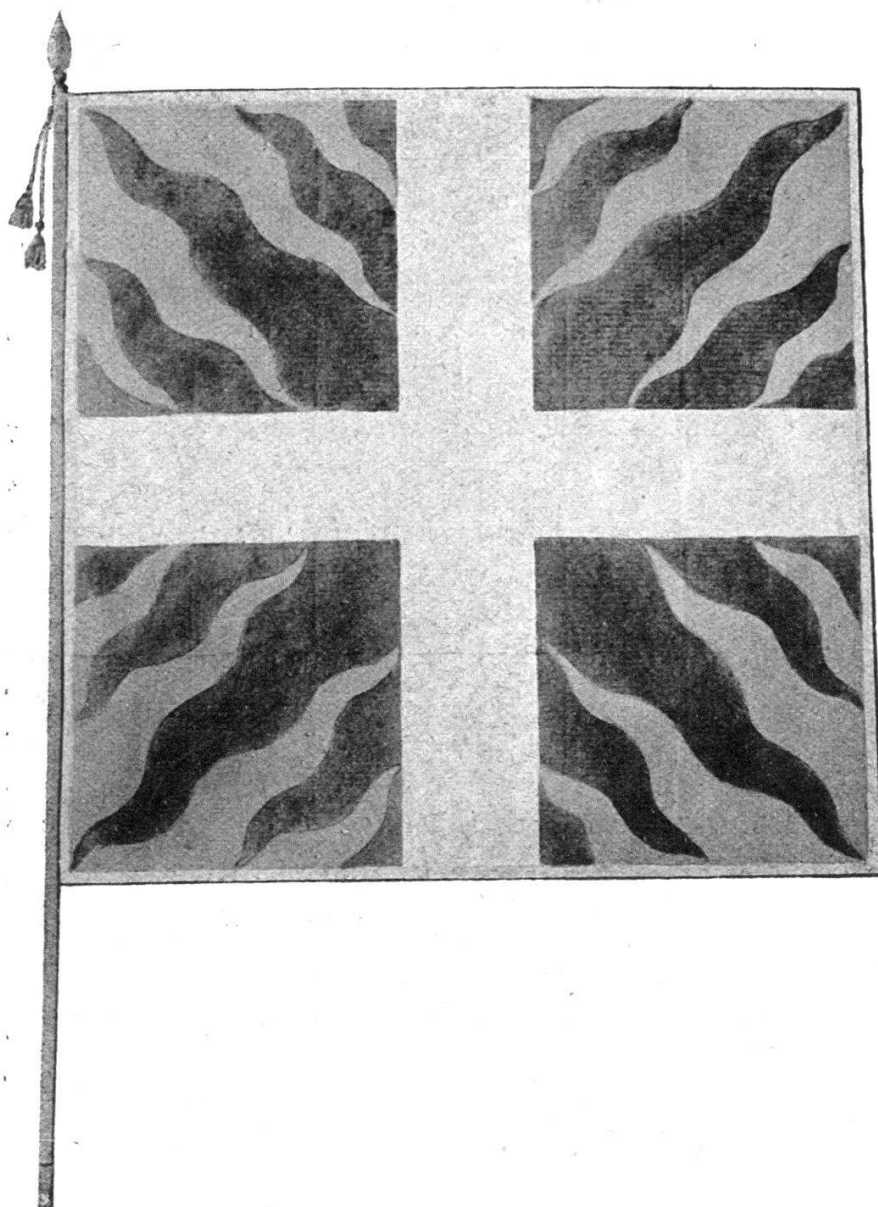
Commandant du régiment :

Jean-Martin Keller, 11, 3, 1742.

Régiment de Glaris et d'Appenzell.

25 janvier 1744. — Convention d'une durée de quatre ans pour l'organisation d'un bataillon *Meyer*, formé avec des hommes des Cantons de Glaris et d'Appenzell. Il se compose de quatre compagnies.

- 1^{er} décembre 1752. — Nouvelle convention pour six ans.
27 novembre 1758. — Autre convention pour huit ans.
12 octobre 1774. — Réduit à 2 seules compagnies qui sont incorporées dans le régiment grison.
5 septembre 1789. — Les deux compagnies cessent d'appartenir au régiment grison et forment une *centurie Schmidt* à laquelle on accorde l'ancienneté du bataillon Meyer.



Drapeau du règne de Charles-Emmanuel III. Le fond des quartiers est vert et traversé de cinq flammes rouges partant du centre. La croix est blanche, la cravate rouge.

- 29 octobre 1790. — La centurie est transformée en un *bataillon*, et augmenté de deux compagnies, une de Glaris et une d'Appenzell.
- 1^{er} juin 1791. — Convention pour 15 ans, à charge pour le commandant de former, sur demande, un second bataillon.
- 25 février 1792. — Réorganisation en un *régiment* de deux bataillons de quatre compagnies.
- 30 août 1796. — Six de ses compagnies qui étaient en Sardaigne et qui avaient été embarquées sont jetées par la tempête sur les côtes de Corse, où elles sont prises et incorporées par les Anglais. Le roi ordonne qu'elles soient rayées des rôles.
- 29 novembre 1797. — Les deux compagnies qui restaient sont licenciées.

GUERRES

CAMPAGNES

ACTIONS PRINCIPALES

contre la France et l'Espagne (succession d'Autriche). 1744-45-46-47-48. Assietta, 19, 7, 1747.

Commandants du régiment :

Adrien Meyer de Hérisau, 1, 6, 1744.
Jacob Schmidt 21, 4, 1791.

Régiment grison (Peyer-Imhof).

- 6 décembre 1792. — Convention avec le colonel Pierre Fatio pour la formation d'un régiment suisse. Le colonel n'ayant pu réunir le nombre nécessaire de soldats, demande l'annulation du contrat.
- 9 avril 1793. — Le major Peyer-Imhoff, devant faire partie de ce régiment, demande de se substituer au colonel Fatio, ce qui lui fut accordé. Peyer s'entendit avec le chevalier Jean de Castelberg de Dissentis, pour associer leurs capitaux et pour recruter dans les Grisons.
- 25 juin 1793. — Castelberg endosse la responsabilité financière de l'entreprise et passe avec le Roi une convention qui remplace la précédente. Le régiment grison doit être com-

- posé de deux bataillons, de quatre compagnies de fusiliers et d'une de grenadiers. Peyer en sera le colonel.
- Septembre 1793. — Le 1^{er} bataillon du régiment se forme à Casale; il arrive plus tard un deuxième bataillon
- 30 mars 1797. — Le régiment est réduit à un seul bataillon de six compagnies.
- 4 décembre 1798. — Le bataillon passe sous les ordres du général en chef de l'armée française en Italie.
- Janvier 1799. — Il est incorporé dans la 1^{re} légion helvétique.
- 30 octobre 1800. — La légion helvétique passe à la solde de la République française.

GUERRES	CAMPAGNES	ACTIONS PRINCIPALES
contre la France.	1794-95-96.	Col de Tenda. 8, 5, 1794.
contre l'Autriche et la Russie.	1799-1800.	Col du Mont, 25, 6, 1796.

Pendant la guerre 1794-96, les deux compagnies grenadières du régiment firent partie du XI^e bataillon de grenadiers.

Commandant du régiment :

Jean-Conrad de Peyer-Imhof, 25, 4, 1793.

Régiment de St-Gall.

- 27 mars 1793. — Convention pour la levée d'un régiment du Canton de St-Gall. Il est dénommé *Bachmann*, et composé de deux bataillons de cinq compagnies. Il se forme à Alexandrie.
- 7 janvier 1797. — Il est réduit à un bataillon de six compagnies.
- 4 décembre 1798. — Le régiment passe sous l'autorité du général en chef de l'armée française en Italie.
- Janvier 1799. — Il est incorporé dans la 1^{re} légion helvétique.
- 30 octobre 1800. — La légion helvétique passe à la solde de la République française.

GUERRES	CAMPAGNES	ACTIONS PRINCIPALES
contre la France.	1793-94-95-96.	Col du Mont, 12, 5, 1795.
contre l'Autriche et la Russie.	1799-1800.	

Pendant les campagnes 1793-96, les deux compagnies grenadières du régiment firent partie du XI^e bataillon de grenadiers.

Commandant du régiment :

François-Nicolas baron Bachmann, 30, 3, 1793.

Régiment de Lucerne.

11 avril 1793. — Convention pour la levée d'un régiment dans le Canton de Lucerne; composé de deux bataillons, de quatre compagnies de fusiliers et d'une de grenadiers. Il se forme en octobre à Casale, mais il n'est complété qu'en 1795.

20 mars 1797. — Il est réduit à un bataillon de six compagnies.

4 décembre 1798. — Le régiment passe sous les ordres du général en chef de l'armée française en Italie.

Janvier 1799. — Il est incorporé dans la 1^{re} légion helvétique.

30 octobre 1800. — La légion helvétique passe à la solde de la République française.

GUERRES	CAMPAGNES	ACTIONS PRINCIPALES
contre la France.	1793-94-95-96.	— —
contre l'Autriche et la Russie.	1799-1800.	

Pendant les campagnes de 1793 à 1796, les deux compagnies grenadières du régiment firent partie du XI^e bataillon de grenadiers.

Commandant du régiment :

Christian-Emmanuel, comte de Zimmermann. 16, 4, 1793.

N. GYSIN.

